

Mise à jour 14/01/2026

Interclubs 2025-2026

Article 1 - Objectifs

Compétition par équipes réservée aux catégories Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors garçons et filles aboutissant à une finale régionale qui se déroulera le 25 avril.

Article 2 - Caractéristiques générales

Les règlements appliqués sont ceux de la Fédération Française de Tennis de Table.

Echelon concerné :

- Niveau départemental,
- Les joueurs et joueuses appartiennent aux catégories **Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors** en garçons et filles

Inscription :

- Les joueurs doivent être en possession d'une **licence traditionnelle F.F.T.T.**, valide pour la saison en cours, et en conformité avec la réglementation sur le certificat médical,
- Les points licence pris en compte sont ceux de la **phase 2 (1^{er} janvier)**.
- Les équipes doivent être complètes et les féminines sont autorisées, sans restriction, à jouer dans une équipe masculine. Une équipe pourra être constituée de 3 féminines.
- Une équipe ne peut comporter qu'un seul joueur ou une seule joueuse étranger(ère)
- Un joueur ou une joueuse peut jouer dans une catégorie supérieure mais il ou elle ne peut pas participer dans sa catégorie pour la suite de la compétition,
- L'engagement des équipes est payant, son coût est fixé chaque année par le Comité Directeur et précisé dans la circulaire administrative.
- Une pénalité financière de 15 € sera appliquée au club, pour une équipe inscrite et non présente le jour de la compétition. Cette pénalité s'additionne au coût de l'engagement de l'équipe.

Tableaux :

- Tableau A : Benjamins
- Tableau B : Minimes
- Tableau C : Cadets
- Tableau D : Juniors

Formules de la compétition :

- Tableau de 1 à 6 équipes : poule unique.
- Tableau de 7 ou 8 équipes : 2 poules de 4 équipes, 2 qualifiés par poules, classement de 1 à 4.
- Tableau de 9 à 12 équipes : 4 poules de 3 équipes, 2 qualifiés par poules, classement de 1 à 4.
- Tableau de 13 à 16 équipes : 4 poules de 4 équipes, 2 qualifiés par poules, classement de 1 à 4.
- Tableau de plus de 16 équipes : N poules de 3 équipes, 2 qualifiés par poules, classement de 1 à 4.
- Tirage au sort : Le tirage au sort pour désigner le côté A ou le côté X de la rencontre sera effectuée de manière numérique pour toutes les rencontres la veille de l'épreuve.
- Les équipes perdantes en poules sont éliminées de la compétition
- Formule 12.2.5 : l'ordre des parties est : AY-BX-CZ-AX-BY
- La rencontre est arrêtée dès que l'une des deux équipes a un total de points-parties égal à trois.
- Le classement dans une poule est établi dans l'ordre décroissant du nombre de points rencontre. Si deux ou plusieurs équipes sont à égalité de points rencontres, il est établi un nouveau classement de ces équipes portant sur les rencontres disputées entre-elles. Chaque fois qu'une ou plusieurs équipes ne peuvent pas être classées, il convient de recommencer la procédure du départage décrite dans l'article 9 ; titre 1 ; chapitre 2 des règlements sportifs.

Placement dans les poules :

- Les poules sont établies en tenant compte des classements individuels des joueurs et joueuses suivant le dernier classement officiel diffusé.

Qualifications pour la finale régionale :

- L'échelon départemental est qualificatif pour l'échelon régional. Chaque Comité qualifie, pour l'épreuve régionale :
 - *deux équipes dans les catégories benjamins, minimes, cadets et juniors.*
 - *Il n'y a plus d'épreuve régionale pour les catégories féminines.*

Dispositions particulières :

- Les différentes formules de compétition, spécifiées au-dessus, seront appliquées à chaque tableau en fonction du nombre d'inscrits,
- La Commission départementale des jeunes se réserve le droit de modifier le déroulement de la compétition en fonction du nombre d'inscrits, de la configuration de la salle (nombre de tables) ou d'impératifs spécifiques (compétition à suivre dans la salle).
- Si besoin est, le juge arbitre peut faire disputer la rencontre sur 2 tables notamment en poule.
- Le jour de la compétition, si une équipe est incomplète ou absente, la décision de refaire les poules reste à l'appréciation du délégué de l'épreuve après avoir consulter ses juges arbitres.
- A la fin de la rencontre, il est demandé aux joueurs des deux équipes de rentrer dans l'aire de jeu pour saluer leurs adversaires.

- Le pointage se fera équipe par équipe avec la présence du capitaine pour la communication de la composition de l'équipe pour la première rencontre de la journée.

Article 3 - Arbitrage

Nombre d'arbitres :

- Les joueurs et joueuses s'arbitrent entre eux.

Article 4 - Jours et horaires

- La compétition est prévue sur la journée du dimanche.
- Ouverture de la salle : 9h00
- Pointage et remplissage des fiches de compositions : 9h30
- Début des parties : 10h00

Article 5 - Médical

- Une trousse à pharmacie est mise à la disposition des joueurs,
- Les coordonnées du médecin de garde dans la commune sont affichées près de la table de marque.

Remarque :

- ✓ Sur le podium, les joueurs et joueuses doivent se présenter en tenue sportive.